



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ
CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE (CNAM)**

Financement Fonds propres



RAPPORT

RELATIF À LA

Mission du Commissariat aux comptes de la CNAM pour l'exercice 2022

Juin 2023

AMI ELMEHDI JIYED

*Docteur en Finance
Expert-Comptable Diplômée
Membre de l'Ordre National des Experts Comptables Mauritaniens
Tél. Mobile : + 222 46 58 62 15*

*Villa 343 Module L, Tevreh Zeina, Nouakchott Ouest,
Nouakchott, Boîte Postale 25 04 – Nouakchott, Mauritanie,
E-Mail : amielmehdijyed@gmail.com ; a_jiyed@yahoo.fr*

420 – AUDIT, COMPTA & CONSEIL
B.P.2861 Nouakchott
TEL/FAX : +(222) 45 25 41 86
E-Mail : a2caudit@yahoo.fr
951, rue 26-004 Nouakchott

IMPACT

SOMMAIRE

I.	Opinion sur les états financiers	3
I.1.	Opinion avec réserve	4
I.2.	Fondement de l'Opinion avec réserve	4
I.3.	Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers	5
I.4.	Responsabilité du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers	5
II.	Annexes de l'Opinion	6
II.1.	Etats financiers préparés et présentés par la CNAM	7
II.1.1.	Situation financière	8
II.1.2.	Performance financière	11
II.1.3.	Evolution de la situation financière	14
II.2.	Notes Annexes préparés et présentées par la CNAM	17
II.2.1.	Présentation de la CNAM	18
II.2.2.	Bilan	19
II.2.3.	Tableau de Résultat	22
III.	Lettre de management	24
III.1.	Lettre de transmission de la lettre de management	25
III.2.	Faiblesses constatées	27
F.1.	Système de gestion automatisée de la Caisse	28
F.2.	Analyse des comptes des assurés	28
F.3.	Audit et contrôle interne	28
F.4.	Organisation comptable	28

I. OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS

**Excellence, Monsieur le Ministre des Finances,
Monsieur le Président du Conseil d'Administration,**

I. 1. OPINION AVEC RESERVE

1. En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2022, le tableau de financement ainsi que le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, et des notes annexes.
2. A notre avis, à l'exception des incidences du point décrit dans la section « **Fondement de l'opinion avec réserve** » de notre rapport, les états financiers préparés et présentés par la Direction de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) et annexés à cette opinion, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la CNAM arrêtée au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable Mauritanien et aux principes comptables généralement admis.

I. 2. FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVE

3. Au terme de notre intervention, nous avons constaté que le système comptable de la CNAM ne consacre pas la séparation des opérations relevant de chaque groupe d'assurés, contrairement aux exigences comptables du métier et aux dispositions juridiques réglementant cet établissement. Une démarche a été entreprise dans ce cadre, mais la séparation attendue n'est pas encore réalisée.
4. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISAs). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers » du présent rapport.
5. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique.
6. Nous sommes indépendants de la CNAM conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.
7. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les informations financières contenues dans les états financiers. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers

comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève de notre jugement.

8. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction et la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.
9. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

I.3. RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS FINANCIERS

10. Le Conseil d'Administration et la Direction Générale sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers ainsi que de la mise en place d'un système de contrôle interne favorable à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
11. Lors de la préparation des états financiers, il incombe au Conseil d'Administration et à la direction d'évaluer la capacité de la Caisse à poursuivre son exploitation, et de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation.
12. Il incombe également aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Caisse.

I.4. RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

13. Notre responsabilité consiste à :

- (i) Obtenir une assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs,
- (ii) Délivrer un rapport de l'audit contenant notre opinion.

14. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé et non absolu d'assurance.

15. Les normes professionnelles requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir cette assurance raisonnable.

Nouakchott, 12 Juin 2023

AMI ELMEHDI JIYED

Docteur en Finance
Expert-Comptable Diplômé
Membre de l'Ordre National des Experts Comptables Mauritanien
Tél. Mobile : + 222 46 58 62 15

**Ami Bent El Mehdj
Ould JIYED**

Villa 343 Module L. Tevregh Zeina. Nouakchott Ouest.
Nouakchott. Boîte Postale 25 04 – Nouakchott, Mauritanie.
E-Mail : amielmehdijiyed@gmail.com ; a_jiyed@yahoo.fr

Ahmed Cherif Ould Cheikhna

Expert-Comptable Diplômé

Membre de l'Ordre National des Experts Comptables Mauritanien
Mobile : +(222) 22 01 05 15/+(222) 36 31 31 81

951, rue 26-004. Nouakchott
TEL/FAX : +(222) 45 25 41 86. B.P.2861 Nouakchott, Mauritanie
E-Mail : a2caudit@yahoo.fr

II. ANNEXES DE L'OPINION

II.1. ETATS FINANCIERS PREPARES ET PRESENTES PAR LA CNAM

II. 1. 1. SITUATION FINANCIERE

BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2022

Bilan préparé et présenté par la CNAM. Page 1/2 - Montants en MRU

LIBELLE	MONTANT BRUTS	AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	TOTAL AU 31/12/2022	TOTAL AU 31/12/2021
FRAIS & VALEURS IMMOBILISES	4,156,000.00	2,887,780.81	1,268,219.19	1,256,917.82
Frais immobilisés	4,156,000.00	2,887,780.81	1,268,219.19	1,256,917.82
Valeurs incorporelles	1,354,754.10	1,354,754.10	0.00	0.00
Frais d'études	1,354,754.10	1,354,754.10	0.00	0.00
TOTAL	5,510,754.10	4,242,534.91	1,268,219.19	1,256,917.82
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	357,737,888.22	129,489,425.10	228,248,463.12	223,957,778.96
Terrains	21,386,000.00	0.00	21,386,000.00	21,386,000.00
Batiments	228,353,977.96	49,665,988.18	178,687,989.78	185,311,927.06
Installations spécifiques	8,334,198.00	377,991.25	7,956,206.75	1,393,632.00
Matériel d'exploitation	898,660.80	898,660.80	0.00	0.00
Matériel de transport	13,182,271.20	13,182,271.20	0.00	0.00
Matériel, mobilier de bureau & infomatique	41,392,283.32	29,219,287.05	12,172,996.27	2,306,998.22
Mobilier de logement & de bureau	14,266,725.16	13,528,404.63	738,320.53	841,068.04
Agencement, aménagement & installation	29,923,771.78	22,616,821.99	7,306,949.79	12,718,153.64
IMMOBILISATIONS EN COURS	0.00		0.00	0.00
Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00	0.00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	143,105,680.14	0.00	143,105,680.14	153,665,302.14
Participations (TVM-SA, RM-SA, TDM-SA)	6,000,000.00	0.00	6,000,000.00	6,000,000.00
Prêts et effets	137,105,680.14	0.00	137,105,680.14	147,665,302.14
TOTAL				
TOTAL	506,354,322.46	133,731,960.01	372,622,362.45	378,879,998.92
VALEURS REALISABLES				
Prestataires débiteurs	102,434,222.26		102,434,222.26	115,398,432.82
Assurés	2,247,275,207.61	1,008,133,906.12	1,239,141,301.49	1,136,436,237.86
Personnel & comptes rattachés	116,420.46		116,420.46	205,297.46
Etat & autres collectivités publiques	6,410,484.07		6,410,484.07	6,407,168.50
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2,727,408.60		2,727,408.60	
Débiteurs divers	8,673,190.79		8,673,190.79	8,658,190.79
TOTAL	2,367,636,933.79	1,008,133,906.12	1,359,503,027.67	1,267,105,327.43
DISPONIBLES				
BCM Compte courant	514,469,755.53		514,469,755.53	437,590,997.89
Caisse	58,304.17		58,304.17	12,066.37
Trésor	285,998,759.45		285,998,759.45	438,600,636.48
Trésor 430300334	125,490,763.80		125,490,763.80	99,872,955.96
Mauripost	18,189.44		18,189.44	3,234,352.44
BCM Fonds de réserves	351,866,907.76		351,866,907.76	303,437,684.20
Placement bons du trésor	966,000,000.00		966,000,000.00	999,335,000.00
Banques primaires	264,405,723.78		264,405,723.78	205,747,838.01
Chèques à l'encaissement	179,275,637.10		179,275,637.10	93,552,943.20
	2,687,584,041.03	0.00	2,687,584,041.03	2,581,384,474.55
COMPTE D'ATTENTE & DE REcul				
Charges constatées d'avance	258,296.61		258,296.61	1,533,065.29
Compte d'attente et à régulariser			0.00	0.00
Gains de change			0.00	0.00
TOTAL	258,296.61	0.00	258,296.61	1,533,065.29
TOTAL GENERAL	5,561,833,593.89	1,141,865,866.13	4,419,967,727.76	4,228,902,866.19

9/29

BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2022

Bilan préparé et présenté par la CNAM. Page 2/2 - Montants en MRU

RUBRIQUE	TOTAL AU 31/12/2022	TOTAL AU 31/12/2021
CAPITAL	48,453,725.00	48,453,725.00
Fonds de dotation	48,453,725.00	48,453,725.00
Fonds à recevoir	-	-
RESERVES	3,975,922,544.84	3,744,766,745.84
Réserves réglementaires	317,432,034.25	278,813,450.60
Autres Réserves	3,658,490,510.59	3,465,953,295.24
REPORT A NOUVEAU	-	-
RESULTAT EN ATTENTE D'AFFECTATION	180,769,243.72	192,537,215.35
RESULTAT ANTERIEUR		
RESULTAT DE LA PERIODE (Provisoire)	180,769,243.72	192,537,215.35
TOTAL SITUATION NETTE	4,205,145,513.56	3,985,757,686.19
SUBVENTION D'EQUIPEMENT		
PLUS-VALUES ET PROVISIONS REGLEMENTAIRES	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8,642,788.63	8,642,788.63
EMPRUNTS ET DETTES A L. M. T		
Emprunt obligataires		
Emprunt auprès des établissements de crédit		
Dettes pour dépôts espèces des réassureurs		
Emprunt et dettes divers	204,623.00	
	-	-
TOTAL SUBVENTION, PROVISION ET DETTES A LONG & MOYEN TERME	4,213,992,925.19	3,994,400,474.82
DETTES A COURT TERME	172,625,213.43	203,218,213.74
Provision technique	32,217,430.04	50,502,144.50
Fournisseurs et Comptes rattachés	115,762,613.44	146,513,644.62
Comptes assurés créditeurs		825,538.68
Personnel et comptes rattachés	3,222,560.00	2,458,823.30
Etat et autres collectivités publiques	20,784,458.45	2,424,385.14
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5,021.00	
créditeurs divers	633,130.50	493,677.50
COMPTE D'ATTENTE & DE REGULARISATION	33,349,589.10	31,284,177.63
Produits payés d'avance	1,959,466.10	1,628,589.67
Différence de conversion	-	-
Compte d'attente et à régulariser	31,390,123.00	29,655,587.96
TOTAL GENERAL	4,419,967,727.72	4,228,902,866.19

II. 1. 2. PERFORMANCE FINANCIERE

TABLEAU DE RESULTATS DEDIT AU 31 DECEMBRE 2022

Tableau de Résultats préparé et présenté par la CNAM. Page 1/2 - Montants en MRU

CHARGES	EXPLOITATION	HORS EXPLOITATION	TOTAL AU 31/12/2022	TOTAL AU 31/12/2021
DETERMINATION DES RESULTATS D' EXPLOITATO & HORS EXPLOITATION				
1- BRANCHES ELEMENTAIRES				
A- Prestations échues soins	600,632,029.26	110,303,268.57	710,935,297.83	542,686,293.49
B- Prestations échues hospitalisations	378,736,783.52	118,260,163.02	496,996,946.54	575,661,287.92
C. Honoraires des expertises	213,124,811.92	8,287,776.00	221,412,587.92	28,151,274.86
D - Autres charges	27,282,740.92	210,000.00	27,492,740.92	31,030,526.80
TOTAL PRESTATIONS ECHUES (A+B+C)	1,219,776,365.62	237,061,207.59	1,456,837,573.21	1,177,529,383.07
- Dotations aux provisions soins	16,354,653.34		16,354,653.34	24,185,477.00
- Dotations aux provisions hospitalisations	10,195,907.78	-	10,195,907.78	23,821,861.56
- Dotations aux provisions expertises	5,013,355.91		5,013,355.91	792,883.67
- Dotations aux provisions autres charges	653,513.01		653,513.01	1,701,922.27
TOTAL DOTATIONS AUX PROVISIONS TECHNIQUES	32,217,430.04	-	32,217,430.04	50,502,144.50
Total dotations provisions risques (1+2)	1,251,993,795.66	237,061,207.59	1,489,055,003.25	1,228,031,527.57
CHARGES EXT.LIEES AUX INVESTISSEMENT	13,257,932.01		13,257,932.01	14,217,383.75
CHARGES EXT.LIEES A L'ACTIVITE	16,915,977.55	-	16,915,977.55	11,741,401.31
SOUS-TOTAL : CONSOMMATIONS INTERMED.	30,173,909.56	237,061,207.59	1,519,228,912.81	1,253,990,312.63
Charges et pertes diverses	4,297,150.00	47,827,932.86	52,125,082.86	2,089,144.00
Frais de personnel	276,813,547.00	-	276,813,547.00	244,696,306.92
Impôts et taxes	1,679,270.53	32,243,574.00	33,922,844.53	2,507,438.00
Charges financières	1,632,996.15		1,632,996.15	884,095.73
Dotations aux amortissements et provisions	68,076,789.08		68,076,789.08	68,573,888.94
Dotations aux amortissements des charges à répartir				-
TOTAL	1,634,667,457.98	317,132,714.45	1,951,800,172.43	1,572,741,186.22
Solde créditeur : BENEFICE	296,261,726.66		296,261,726.66	227,132,254.27
TOTAL	1,930,929,184.64	317,132,714.45	2,248,061,899.09	1,799,873,440.49
DETERMINATION DES RESULTATS SUR CESSION D'ELEMENTS D'ACTIF				
Valeurs des éléments cédés				
Frais annexes de cession transférés				
Solde créditeur : PLUS VALUE DE CESSION				
TOTAL				
DETERMINATION DU RESULTAT NET AVANT IMPOT				
Résultat d'exploitation (solde débiteur)				
Résultat hors exploitation (solde débiteur)			115,492,482.94	34,595,038.92
Moins valeur de cession				
Solde créditeur : BENEFICE AVANT IMPOT			180,769,243.72	192,537,215.35
TOTAL			296,261,726.66	227,132,254.27
DETERMINATION DU RESULTAT NET DE LA PERIODE				
Perte avant impôt				
Solde créditeur : RESULTAT NET DE LA PERIODE (BENEFICE)			180,769,243.72	192,537,215.35

TABLEAU DE RESULTATS CREDIT AU 31 DECEMBRE 2022

Tableau de Résultats préparé et présenté par la CNAM. Page 2/2 - Montants en MRU

PRODUITS	Note	EXPLOITATION	HORS EXPLOITAT*	TOTAL AU 31/12/2022	TOTAL AU 31/12/2021
DETERMINATION DES RESULTATS D'EXPLOITAT* & HORS EXPLOITAT*	12				
1- BRANCHES ELEMENTAIRES		1,906,891,985.25	102,365,404.66	2,009,257,389.91	1,727,115,793.60
Primes cotisations	12.1	1,906,891,985.25	102,365,404.66	2,009,257,389.91	1,727,115,793.60
- Dotations aux provisions de primes de l'exercice					
PRIMES DE L'EXERCICE COMPTABLE					
PRODUCTION DE L'ENTREPRISE POUR Elle-même		-		-	-
SOUS-TOTAL : PRODUCTIONS		1,906,891,985.25	102,365,404.66	2,009,257,389.91	1,727,115,793.60
Produits et profit exceptionnels	12.2		48,772,682.35	48,772,682.35	8,000,000.00
Subventions d'exploitation				-	-
PROD DIVERS				-	-
				-	-
Produits financiers	12.3	17,506,733.39		17,506,733.39	26,360,197.35
Reprise sur amortissements et provisions	12.4	6,530,466.00	50,502,144.50	57,032,610.50	3,802,410.62
Frais à immobiliser ou à transférer				-	-
Frais à imputer sur les tiers				-	-
PERTE HORS EXPLOITATION			115,492,482.94	115,492,482.94	34,595,038.92
TOTAL		1,930,929,184.64	317,132,714.45	2,248,061,899.09	1,799,873,440.49
DETERMINATION DES RESULTATS SUR CESSION D'ELEMENTS D'ACTIF					-
Prix de cession Amortissements					
Solde débiteur : MOINS VALUE DE CESSION					
TOTAL					
DETERMINATION DU RESULTAT NET AVANT IMPOT					
Résultat d'exploitation (solde créditeur)				115,492,482.94	34,595,038.92
Résultat hors exploitation (solde créditeur)					
Plus value de cession					
Engagement à réinvestir					
Solde débiteur : PERTE AVANT IMPOT					
TOTAL				115,492,482.94	34,595,038.92
DETERMINATION DU RESULTAT NET DE LA PERIODE					
Bénéfice avant impôt				180,769,243.72	192,537,215.35
Solde créditeur : RESULTAT NET DE LA PERIODE (PERTE)					
TOTAL		-		180,769,243.72	192,537,215.35

II. 1.3. EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT AU 31/12/2022

CAF préparé et présenté par la CNAM. Page 1/1 - Montants en MRU

Eléments	Totaux
Résultat net comptable	180,769,243.72
Dotation aux amortissements et provisions	68,076,789.08
Moins-values de cession	
Total(1)	248,846,032.80
A Déduire	
Quote-part des subventions d'équipement virée aux	
Reprise sur amortissements et provisions	6,530,466.00
Plus-values de cession	
Total(2)	6,530,466.00
Capacité d'autofinancement(1-2)	242,315,566.80

La capacité d'autofinancement, au 31-12-2022 se chiffre à **242 315 566,8 MRU** contre **257 308 693,67 MRU** soit une diminution de **5,83%** par rapport à l'exercice 2021.

TABLEAU DE FINANCEMENT I AU 31 DECEMBRE 2022

Tableau de Financement préparé et présenté par la CNAM. Page 1/2 - Montants en MRU

Emplois Fixes	Montant	Ressources de Financement	Montant
1. Dividendes et tantièmes versés en cours d'exercice	-	1. Capacité d'autofinancement	242.315.566.80
2. Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé		2. Cession ou réductions de l'actif immobilisé	
Immobilisations incorporelles	1,250,000.00	Cession d'immobilisation	-
Immobilisations corporelles	17,156,374.92	Diminution des immobilisations financières	
Immobilisations en cours			
Immobilisations financières			
3. Réductions des capitaux propres		Augmentation des capitaux propres	1,940,895.00
Solde Créiteur : Accroissement du fonds de roulement net	225,850,086.88	Solde débiteur : Prélèvement du fonds de roulement	
Total des emplois	244,256,461.80	Total des ressources	244,256,461.80

Le tableau de financement I fait ressortir au 31-12-2022 un accroissement du fonds de roulement de **244 256 461,8 MRU** contre **274 163 828,58 MRU** soit une baisse de **10,91%**.

TABLEAU DE FINANCEMENT II AU 31 DECEMBRE 2022

Tableau de Financement préparé et présenté par la CNAM. Page 2/2 - Montants en MRU

Evolution du Fonds de roulement	Début de l'exercice 1	Fin de l'exercice 2	Variations en (+) ou (-)
ACTIF CIRCULANT			
- Prestataires débiteurs	115,398,432.82	102,434,222.26	- 12,964,210.56
- Assurés	1,136,436,237.86	1,239,141,301.49	102,705,063.63
- Personnel et comptes rattachés	205,297.46	116,420.46	- 88,877.00
- Etat et autres collectivités publiques	6,407,168.50	9,137,892.67	2,730,724.17
- Associés & cptes courants	-	-	-
- Débiteurs divers	8,658,190.79	8,673,190.79	15,000.00
- Virements de fonds	-	-	-
- Valeurs mobilières de placement	999,335,000.00	966,000,000.00	- 33,335,000.00
- Disponibilités	1,582,049,474.55	1,721,584,041.03	139,534,566.48
- Charges constatées d'avance	1,533,065.29	258,296.61	- 1,274,768.68
- Compte d'attente à régulariser	-	-	-
TOTAL FRB (I)	3,850,022,867.27	4,047,345,365.31	197,322,498.04
- Provisions techniques	50,502,144.50	32,217,430.04	-18,284,714.46
- Comptes assureurs créditeurs	825,538.68	-	-825,538.68
- Fournisseurs	146,513,644.62	115,762,613.44	-30,751,031.18
- Personnel et comptes rattachés	2,458,823.30	3,222,560.00	763,736.70
- Etat, Impôts et taxes	2,424,385.14	20,784,458.45	18,360,073.31
- Crédeurs divers	493,677.50	633,130.50	139,453.00
- CNSS	-	5,021.00	5,021.00
- Compte d'attente à régulariser	31,284,177.63	33,349,589.10	2,065,411.47
Total Dettes à Court terme (II)	234,502,391.37	205,974,802.53	-28,527,588.84
Fonds de roulement net FRN (I-II)	3,615,520,475.90	3,841,370,562.78	225,850,086.88

II.2. NOTES ANNEXES PREPARES ET PRESENTEES PAR LA CNAM

II.2.1. PRESENTATION DE LA CNAM

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) est un établissement public à caractère Administratif (EPA) chargé de gérer l'assurance maladie obligatoire en Mauritanie.

Le décret N°144-2006 portant création de la CNAM, prévoit des dérogations pour faciliter la gestion du régime de l'AMO. Elle est sous la tutelle du Ministère de la santé.

Son évolution a été marquée par les différentes étapes ci-après :

- 2005 : Institution d'un régime d'assurance maladie obligatoire par l'ordonnance n° 2005-006
- 2007 : Création d'un établissement dénommé Caisse Nationale d'Assurance Maladie
- 2010 : Extension de la couverture maladie au secteur parapublic et aux personnes morales de droits publics
- 2012 : Extension de la couverture maladie au personnel du secteur privé
- 2016 : Extension de la couverture maladie au personnel marin
- 2020 : Extension de la couverture maladie aux indépendants
- 2020 : Mise en place d'une assurance individuelle volontaire pour les personnes non couvertes par l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO)
- 2021 : Extension de la couverture aux familles démunies dans le cadre de la convention signée entre la CNAM et l'Agence TAAZOUR.

Les principes de l'assurance maladie se résument à deux éléments :

- L'assurance maladie est fondée sur le principe contributif et sur celui de la mutualisation des risques.
- L'assistanat médical est fondé sur le principe de la solidarité nationale.

Les missions principales de la CNAM sont ainsi définies par les textes :

- a) Gérer le régime de l'assurance maladie
- b) Assurer les conditions d'équilibre de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO)
- c) Améliorer l'offre et la couverture sanitaire aux assurés
- d) Financer le système national de santé par la prise en charge des soins effectués dans les structures locales

La CNAM compte un effectif de 310 employés et dispose d'un siège central à Nouakchott, de deux agences construites à Teyarett et à Nouadhibou, douze (12) représentations dans les wilayas de l'intérieur et des points focaux dans les structures de santé de Nouakchott et des wilayas de l'intérieur.

II.2.2. BILAN

a) Actif**a.1. Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles au 31-12-2022 se chiffrent à un montant brut de **5.510.754,10 MRU**. Le cumul des amortissements s'élève à la même date à la somme de **4.242.534,91 MRU**, soit une valeur nette comptable de **1.268.219,19 MRU**.

a.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles nettes au 31-12-2022 se chiffrent à **228 248 463,12 contre 223.957.778,96 MRU** en 2021 soit une hausse de **1,92 %** comme l'indique le tableau ci-après :

LIBELLES	Total 2022	Total 2021	VARIATION(%)
Terrains	21 386 000,00	21 386 000,00	0,00%
Bâtiments	178 687 989,78	185 804 800	-3,83%
Installations spécifiques	7 956 206,75	1 156 905,47	587,71%
Matériel d'exploitation	0,00	0,00	0.00%
Matériel de transport	0,00	0,00	0.00%
Matériel, mobilier de bureau & informatique	12 172 996,27	7 022 108,12	73,35%
Mobilier de logement & de bureau	738 320,53	964 245,53	-23,43%
Agencement, aménagement & installation	7 306 949,79	7 623 719,78	-4,16%
TOTAUX	228 248 463,12	223 957 778,96	1,92%

a.3. Immobilisations financières

Ce poste affiche au 31-12-2022 une valeur nette comptable de **143 105 680,14 Mru** contre **153 665 302,14MRU** au 31-12-2021 soit une diminution de **6,87%**. Elle comprend entre autres les participations au capital de la TVM-SA, de Radio Mie SA et de la Télédiffusion de Mauritanie (TDM-SA) ainsi que les prêts effets constitués essentiellement des prêts accordés à certains prestataires de soins dans le cadre des contrats programmes pour améliorer leurs plateaux techniques.

LIBELLES	Total 2022	2 021	VARIATION
Participations (TVM-SA, RM-SA, TDM-SA)	6 000 000.00	6 000 000,00	0,00%
Prêts et effets	137 105 680.14	147 665 302,14	-7,15%
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	143 105 680,14	153 665 302,14	-6,87%

a.4. Valeurs réalisables

Le tableau ci-après fait ressortir que les valeurs réalisables au 31-12-2022 se chiffrent à la somme de **1 359 503 027,67** contre **1 267 105 327,43** Mru soit une hausse de **7,29%** par rapport à l'exercice 2021 :

VALEURS REALISABLES	Total 2022	2 021	Variation (%)
Prestataires débiteurs	102 434 222,26	115 398 432,82	-11,23%
Clients Assurés	1 239 141 301,49	1 136 436 237,86	9,04%
Personnel & comptes rattachés	116 420,46	205 297,46	-43,29%
Etat & autres collectivités publiques	6 410 484,07	6 407 168,50	0,05%
Sécurité Sociale et autres Organismes Sociaux	2 727 408,6		100%
Débiteurs divers	8 673 190,79	8 658 190,79	0,17%
TOTAUX	1 359 503 027,67	1 267 105 327,43	7,29%

NB : Il y a lieu de noter qu'une provision pour dépréciation des comptes d'assurés d'un montant de **1 008 133 906,12 MRU** a été constituée en 2022.

a.5. Valeurs disponibles

Elles s'élèvent au 31-12-2022 à la somme de **2 687 584 041,03 MRU** contre **2 581 384 474,55 MRU**, soit une légère hausse de **4,11%** par rapport à l'exercice précédent Le tableau ci-après fait ressortir l'évolution du poste :

VALEURS DISPONIBLES	2 022	2 021	Variation (%)
BCM Compte courant	514 469 755,53	437 590 997,89	17,57%
Caisse	58 304,17	12 066,37	383,20%
Trésor	285 998 759,45	438 600 636,48	-34,79%
Trésor 430300334	125 490 763,8	99 872 955,96	25,65%
Mauripost	18 189,44	3 234 352,44	-99,44%
BCM Fonds de réserves	351 866 907,76	303 437 684,20	15,96%
Placement bons du trésor	966 000 000,00	999 335 000,00	-3,34%
Banques primaires	264 405 723,78	205 747 838,01	28,51%
Chèques à l'encaissement	179 275 637,1	93 552 943,20	91,63%
TOTAUX	2 687 584 041,03	2 581 384 474,55	4,11%

a.6. Comptes d'attente et de régularisation

Ce poste s'élève au 31-12-2022 à la somme de **258 296,61 MRU** contre **1 533 065,29 MRU** en 2021, soit une baisse de **83,15%** et correspond à des charges appartenant à l'exercice 2023 mais payées en 2022.

b) Passif

b.1 Situation nette

Le solde de cette rubrique s'est élevé au 31/12/2022 à la somme de **4 205 145 513,56MRU**, soit une hausse de **5,5%**. Le tableau ci-après fait ressortir l'évolution de ce poste par rapport à l'exercice 2021.

CAPITAUX PROPRES	2022	2021	Variation (%)
Fonds de dotation	48 453 725,00	48 453 725,00	0,00%
Réserves réglementaires	317 432 034,25	278 813 450,60	1 3,85%
Autres Réserves	3 658 490 510,59	3 465 953 295,24	5,56%
RESULTAT DE LA PERIODE (Provisoire)	180 769 243,72	192 537 215,35	-6,11%
TOTAL SITUATION NETTE	4 205 145 513,56	3 985 757 686,19	5,5%

b.2 Dettes à court terme

Ce poste s'élève au 31-12-2022 à la somme de **172 625 213,43 MRU** contre **203 218 213,74 MRU** de l'exercice précédent, soit une baisse de **15,05 %**. Le tableau ci-après fait ressortir ces évolutions :

DETTES ACOURT TERME	2 022	2 021	Variation (%)
Provision technique	32 217 430,04	50 502 144,50	-36,21%
Fournisseurs et Comptes rattachés	115 762 613,44	146 513 644,62	-20,99%
Comptes assurés créditeurs		825 538,68	-100,00%
Personnel et comptes rattachés	3 222 560,00	2 458 823,30	31,06%
Etat et autres collectivités publiques	20 784 458,45	2 424 385,14	757,31%
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5021,00		100,00%
Charges à payer	633 130,50	493 677,50	28,25%
TOTAL	172 625 213,43	203 218 213,74	-15,05%

b.3 Comptes d'attente

Ce poste s'élève au 31-12-2022 à la somme de **33 349 589,10 MRU** contre **31 284 177,63 MRU** de l'exercice 2021 soit une hausse de **6,60%**

Ce montant correspond essentiellement aux remboursements des assurés rejetés par les banques primaires pour comptes erronés (94,12 %) d'une part, et à la quote-part des produits financiers concernant l'exercice 2023 perçus en 2022 et représentant 5,88% d'autre part.

II.2.3. TABLEAU DE RESULTAT

a) Charges

Cette rubrique, qui enregistre l'ensemble des charges de l'exercice s'élève au 31/12/2022 à la somme de **1 951 800 172.43 MRU** contre **1 572 741 186,22 MRU** l'exercice 2021, soit une hausse de **24,10%**. Le tableau ci-après détaille ce poste :

CHARGES	Exploitation	Hors exploitation	Total 2022	2 021	Variation (%)
Provisions de couverture	32 217 430,04		32 217 430,04	50 502 144,50	-36,21%
Charges techniques	1 219 776 365,62	237 061 207,59	1 456 837 573,21	1 177 529 383,07	23,72%
Charges externes liées à l'investissement	13 257 932,01		13 257 932,01	14 217 383,75	-6,75%
Charges externes liées à l'activité	16 915 977,55		16 915 977,55	11 741 401,31	44,07%
Charges et pertes diverses	4 297 150,00	47 827 932,86	52 125 082,86	2 089 144,00	2395,04%
Frais du personnel	276 813 547,00		276 813 547,00	244 696 306,92	13,13%
Impôts et Taxes	1 679 270,53	32 243 574,00	33 922 844,53	2 507 438,00	1252,89%
Charges financières	1 632 996,15		1 632 996,15	884 095,73	84,71%
Dotations aux amort. et provisions	68 076 789,08		68 076 789,08	68 573 888,94	- 0,72%
TOTAL	1 634 667 457,98	317 132 714,45	1 951 800 172,43	1 572 741 186,22	24,10%

Les charges hors exploitation correspondent aux charges des exercices précédents payées durant l'exercice 2022.

Par ailleurs, comme le prévoit les dispositions réglementaires, des réserves de couverture ont été constituées pour un montant de 32 217 430,04 MRU.

Ce montant a diminué par rapport à 2021 (36,21%) en raison du volume important des dépenses techniques passées dans l'exercice 2022.

b) Produits

Cette rubrique, qui enregistre l'ensemble des produits de l'exercice s'élève au 31/12/2022 à la somme de **2 132 569 416.15 MRU** contre **1 765 278 401,57MRU** de l'exercice 2021, soit une hausse importante de **20,81%**.

Elles sont constituées des éléments ci-après :

- ⇒ Les cotisations de l'exercice pour un montant de **1 906 891 985,25 MRU**
- ⇒ Les produits hors exploitation pour un montant de **102 365 404,66 MRU**. Elles correspondent aux arriérés de cotisations des employeurs payées durant l'exercice 2022.
- ⇒ Les Produits des placements en bons du trésor pour un montant de **17 506 733,39 MRU**.
- ⇒ Les produits et profits exceptionnels pour un montant de **48 772 682,35 MRU**
- ⇒ Une reprise sur des amortissements et provisions d'un montant de **57 032 610,5 MRU**

Il en découle que pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, un résultat excédentaire de **180 769 243.72 MRU** se dégage soit une baisse sensible de **6.11%** par rapport à l'exercice précédent qui s'explique essentiellement par l'augmentation importante des charges exceptionnelles.

III. LETTRE DE MANAGEMENT

Consécutives au commissariat aux comptes de la CNAM au titre de l'exercice 2022

III.1. LETTRE DE TRANSMISSION DE LA LETTRE DE MANAGEMENT

*Excellence, Monsieur le Ministre des Finances,
Monsieur le Président du Conseil d'Administration,*

1. En exécution du mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié, pour les états financiers de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, nous avons procédé à l'examen du système de contrôle interne en vigueur afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce système.
2. Nos travaux ont comporté également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.
3. Les responsables de la gouvernance doivent mettre en place un système de contrôle interne capable de maîtriser la gestion de la Caisse et assurer la surveillance du processus d'information financière.
4. La responsabilité première pour la prévention et la détection des fraudes incombe aux responsables de la gouvernance et à la direction de la Caisse. Il est important que la direction, sous la surveillance des responsables de la gouvernance, mette fortement l'accent sur la prévention des fraudes, ce qui peut réduire les possibilités de les commettre, ainsi que sur les aspects dissuasifs, ce qui peut convaincre des personnes de ne pas commettre de fraudes en raison de la probabilité de leur détection et de leur sanction.
5. La surveillance qu'exercent les responsables de la gouvernance implique notamment de tenir compte des possibilités que la direction contourne les contrôles ou influence de façon inappropriée le processus d'information financière, par exemple en cherchant à manipuler les résultats afin d'influencer la perception des analystes quant à la performance et à la rentabilité de la Caisse.
6. Nos observations et nos recommandations, suite à nos travaux d'audit, font l'objet de la présente lettre de direction.
7. Nous tenons à préciser que, de par sa nature, cette lettre de direction ne signale que les faiblesses constatées. ***Elle ne fait aucune référence aux points forts du système de contrôle interne de la Caisse, malgré leur existence.***
8. Dans l'objectif d'améliorer le système de contrôle interne, ainsi que son système comptable, nous vous invitons, de prendre les mesures nécessaires et adéquates, pour prendre en compte les recommandations mises en évidence dans cette lettre.
9. Nous tenons à remercier la direction et l'ensemble du personnel de la Caisse, pour la coopération qu'ils nous ont réservée tout au long de notre mission.

10. En restant à votre entière disposition, en cas de besoin, pour vous soutenir dans la mise en place de ces recommandations, nous vous prions d'agréer, Excellence Monsieur le Ministre des Finances, Monsieur le Président du Conseil d'Administration, l'expression de notre haute considération.

Nouakchott, le 12 Juin 2023.

AMI ELMEHDI JIYED

Docteur en Finance
Expert-Comptable Diplômée
Membre de l'Ordre National des Experts Comptables Mauritaniens
Tél. Mobile : + 222 46 58 62 15

**Ami Bent El Mehdi
Ould JIYED**

Villa 343 Module L. Tevregh Zeina. Nouakchott Ouest.
Nouakchott. Boite Postale 25 04 – Nouakchott, Mauritanie.
E-Mail : amielmehdijiyed@gmail.com ; a_jiyed@yahoo.fr

Ahmed Cherif Ould Cheikhna

Expert-Comptable Diplômé
Membre de l'Ordre National des Experts Comptables Mauritaniens
Mobile : +(222) 22 01 05 15/+ (222) 36 31 31 81

951, rue 26-004. Nouakchott

TEL/FAX : +(222) 45 25 41 86. B.P.2861 Nouakchott, Mauritanie

E-Mail : a2caudit@yahoo.fr

III.2. FAIBLESSES CONSTATÉES

Faiblesses	Recommandations
<p>F.1. SYSTEME DE GESTION AUTOMATISEE DE LA CAISSE</p> <p>Le système de gestion automatique en place ne répond pas aux exigences du métier de l'institution qui ne cessent d'accroître en fonction de son développement.</p> <p>A son état actuel, ce système ne permet pas la séparation requise entre les opérations relevant de chaque groupe d'assurés. <i>Une démarche a été entreprise pour la séparation entre les opérations par groupe d'assurés.</i></p> <p>En outre le défaut d'intégration de la gestion des données financières en temps réel expose la fiabilité de certains modules à un risque élevé.</p>	<p><u>Recom.1.1.</u></p> <p><i>Mettre en place un système automatique de gestion intégrée (ERP) capable de prendre en charge toutes les exigences du management de la Caisse et de son développement, notamment la fiabilité de ses données financières.</i></p>
<p>F.2. ANALYSE DES COMPTES DES ASSURES</p> <p>La situation des comptes des assurés requiert une analyse plus fine permettant d'identifier adéquatement le niveau des risques rattachés au recouvrement.</p>	<p><u>Recom.2.</u></p> <p><i>Procéder à une analyse plus approfondie des comptes des assurés, pour identifier correctement l'impact du risque de recouvrement sur la situation financière, notamment en matière d'approvisionnement.</i></p>
<p>F.3. AUDIT ET CONTROLE INTERNE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le contrôle interne permanent pouvant assurer, notamment, le contrôle des opérations journalières : reste assez limité. ▪ Absence d'un contrôle périodique (Audit interne) de la situation de l'institution, indépendamment des structures opérationnelles (contrôle de gestion ou autres). ▪ L'activité de l'audit opérationnel en place reste insuffisante, par rapport aux besoins de la gestion de la Caisse. 	<p><u>Recom.2.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Mettre en place un mécanisme de contrôle permanent capable d'assurer le contrôle et le suivi permanent des journées, indépendamment du contrôle comptable.</i> ▪ <i>Instaurer et dynamiser des différents niveaux de contrôles internes.</i> ▪ <i>Dynamiser l'action de l'audit opérationnel.</i>
<p>F.4. ORGANISATION COMPTABLE</p> <p>L'organisation comptable en place ne permet pas la séparation requise entre les différentes filières du métier.</p> <p>En outre, la constatation répétitive de certaines erreurs de fonctionnement et/ou présentation de certains comptes reflètent la nécessité d'une revue de cette organisation.</p>	<p><u>Recom.3.</u></p> <p><i>Œuvrer pour une amélioration de l'organisation comptable de l'établissement pour répondre aux exigences de la traduction comptable de l'activité.</i></p>

